

Conseil d'administration

du 05/05/2004

V-Election

V – Désignations diverses : 2) Représentants de l'Institution à l'Association Nationale des E.P.T.B.

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration du 2 décembre 1998, décidant l'adhésion de l'Institution à cette Association, il est procédé à une élection à bulletins secrets pour désigner les deux représentants titulaires.

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu : Monsieur Yvon MAHE : 11 voix.
 Monsieur Marcel HAMEL : 11 voix.

Monsieur Yvon MAHE et Monsieur Marcel HAMEL sont élus représentants titulaires de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine à l'Association Nationale des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin.

Il est ensuite procédé à l'élection des deux représentants suppléants.

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu : Madame Yvette ANNEE : 11 voix
 Monsieur Michel GAUTIER : 11 voix.

Madame Yvette ANNEE et Monsieur Michel GAUTIER sont élus représentants suppléants à l'Association Nationale des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin.

Pour extrait conforme

Le Président

Yvon MAHE